

Agir Ensemble

Base 11/19 : une nouvelle étape

Depuis quelques mois, l'aménagement de la Base 11/19 franchit une nouvelle étape.

Pour en arriver là, il a fallu parcourir un long chemin : la fermeture de la fosse en 1986, puis le long combat de l'équipe municipale emmenée par Marcel CARON pour la préservation de ses bâtiments, son classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques... Petit à petit, le carreau de fosse devient la Base 11/19.

Deux secteurs sont concernés par les nouveaux travaux : le carreau et la passerelle. Dans les deux cas, c'est l'Établissement Public Foncier qui en a la charge.

Sur le carreau, les espaces entourant les bâtiments sont en cours de traitement : terrassements pour traiter les dépôts de craie en amphithéâtre, création d'assises de voirie, de zones de stationnement, de bassins de rétention d'eau et plantations végétales.

La passerelle, restée en l'état depuis de nombreuses années, est en cours de rachat par la commune. L'ordre de service des travaux sera lancé dans les prochaines semaines, pour transformer la passerelle en accès piéton sous forme de corridor biologique qui matérialisera la liaison entre carreau et terrils.

Mais le 11/19, c'est aussi de l'activité économique. Premiers arrivés sur les lieux : Culture Commune et la Chaîne des Terrils, suivis en 2000 de la jardinerie Delbard.

Tauw Environnement, bureau d'études spécialisé dans la dépollution, a pris possession de ses locaux il y a quelques mois.

Il sera bientôt suivi en juin du CD2E. La mission de ses sept ingénieurs et techniciens : rechercher et soutenir les porteurs de projets dans le domaine de l'environnement.

Car c'est le parti pris de la reconquête du site : montrer que sur un lieu synonyme d'industrialisation à outrance, qui ne se souciait ni des hommes, ni de l'environnement, on peut développer des activités dans le cadre du développement durable.

A noter qu'ailleurs aussi, et depuis de nombreuses années, d'autres structures basées à Loos travaillent déjà dans ce secteur : depuis 1984, le Service Régional de Protection des

Végétaux, dépendant du Ministère de l'Agriculture, est installé sur la Z.A.L. Pour une partie de ses missions, il travaille en collaboration étroite avec la station d'études sur la lutte biologique, émanation de la FREDON¹ qui a emménagé dans les anciens locaux du PMU, rénovés selon les principes H.Q.E.

Autre installation d'entreprise : la société S.I.V.P. (Société Industrielle de Valorisation de Pneus), comportant deux unités rues Hoche et Supervielle, développe une activité de valorisation de pneus (broyage et transformation pour une réutilisation à d'autres usages : terrains synthétiques, tuyaux d'arrosage...). Son ouverture est prévue début avril avec un effectif de 7 personnes.

A Loos, ce sont ainsi 118 emplois effectifs dans le domaine de l'environnement qui ont été créés depuis 20 ans.

Le rond-point fleuri

Avec l'arrivée du printemps, c'est vrai que le nouveau rond-point du centre ville paraissait un peu vide... La municipalité a donc décidé de l'égayer par quelques plantations. On peut déjà en voir les premiers effets.

Cependant, l'idée première n'est pas aban-



donnée : cet espace aura vocation à servir de "vitrine" à un thème précis, l'illustration d'une manifestation communale...

Si vous avez une idée, n'hésitez-pas à nous le faire savoir !

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle.

¹ Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Fête des Mères 2004

Les personnes désirant fêter, lors de la prochaine fête des mères, leurs noces de Diamant, d'Or ou d'Argent, sont priées de se faire connaître en mairie le plus rapidement possible (demander Valérie Lecerf au 03 21 69 88 77).

Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune pour la rentrée 2004 seront prises en mairie auprès de Mme Régnier, du 1^{er} au 10 avril, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h.
Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

CAF : nouveau numéro de téléphone

La Caisse d'Allocations Familiales a instauré un nouveau numéro de téléphone, pour passer à un numéro d'appel unique : le **0820.25.62.10**.
Notez-le sur vos tablettes !

Élections : Informations pratiques

Modification des bureaux de vote

La mise en place d'un 5^e bureau de vote dans la commune va modifier les habitudes de certains électeurs loossois. Peut-être êtes-vous concernés ! Quelques précisions pour y voir plus clair...

Vous votiez au 3^e bureau : pour vous, pas de changement.

Vous votiez au 1^{er} bureau : si vous habitez rue Hoche (côté pair), rues Kléber, Mozart et Lamendin, vous voterez désormais au 5^e bureau (salle Duvauchelle).

Vous votiez au 2^e bureau : si vous habitez rue Salengro (côté impair) ou impasse Vendeville, vous voterez désormais au 4^e bureau (salle Duvauchelle).

Vous votiez au 4^e bureau : le bureau de vote qui fonctionnait à l'école Victor Hugo est déplacé salle Duvauchelle. Vérifiez sur votre carte d'électeur, distribuée en mars 2003 : vous voterez peut-être, selon votre adresse, au 5^e bureau (salle Duvauchelle également).

Dans tous les cas, avant de vous déplacer, vérifiez sur votre carte d'électeur (de couleur bleue) ! Votre bureau de vote peut également avoir changé du fait d'un déménagement.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller au bureau de vote, un employé de la commune peut venir vous chercher et vous ramener ensuite. Pour cela, téléphonez en Mairie au 03 21 69 88 77 (demander Valérie Lecerf) avant le 19 mars pour le premier tour (21 mars) et du 22 au 25 mars pour le second tour (28 mars).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CARTE
ÉLECTORALE

« Voter est un droit,
c'est aussi
un devoir civique »

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La question du mois qui dérange...

L'éclairage du terrain Sikora

Vous nous avez écrit : "rien n'a été fait concernant l'éclairage dont une grande partie se perd en pure perte dans la nuit".

D'abord, pourquoi un tel éclairage ? Il a été imposé par les instances du football afin que le terrain puisse être homologué.

Le problème des dépenses énergétiques a été étudié et plusieurs systèmes mis en place : une minuterie coupe automatiquement l'éclairage à 22 h, éclairage qui ne peut se déclencher qu'à la tombée de la nuit. Il peut bien entendu être éteint manuellement, et les utilisateurs ont été sensibilisés. Mais ce n'est pas suffisant ; Dans le cadre de l'étude sur les économies d'énergie, nous réfléchissons à d'autres techniques (variateurs...) qui permettront de nouvelles économies.

Il faut aussi rappeler que cet équipement est très utilisé en hiver pour préserver les terrains en herbe. Et en hiver, le soir tombe tôt ! Ajoutons à cela la quinzaine d'équipes s'entraînant sur le terrain... L'éclairage est donc très sollicité !

ça vous interpelle ?

L'ADSL à Loos

À l'heure du numérique et de l'échange mondial à travers Internet, il est important de rester à la pointe de la technologie en matière de connexion Internet.

Pourtant notre commune n'est pas couverte à 100% par le réseau ADSL. Rappelons que la mise en place de cette connexion dépend de France Télécom. Or, le centre ville ainsi que ses alentours sont une zone "noire" pour le haut débit (cf. plan¹). L'explication technique simplifiée consiste à dire qu'au-delà de 4,5 km des centraux (Lens, Bully-les-Mines) la perte de signal est trop importante pour que l'ADSL puisse être opérationnel. C'est pourquoi alors qu'une ligne est "ADSLisable", 30 m plus loin elle peut ne plus l'être...

Victime de cette "injustice" technologique tout autant que la population, la mairie a donc relayé une pétition mise en place par un citoyen et qui à ce jour compte plus de 160 signatures. Cette pétition était l'occasion de rencontrer un responsable de France Télécom, qui, au vu du dossier qui lui a été remis par la mairie, a confirmé la mise à l'étude des travaux à effectuer afin de connecter toute la commune. Ces travaux, qui ne seront pas simples techniquement et donc particulièrement coûteux, pourraient démarrer, au plus tôt, au cours du second semestre 2004.

Qui sait, la fin d'année sera peut-être plus rapide pour beaucoup d'entre nous !



¹ Ce plan n'est pas d'une précision absolue. Certains personnes peuvent se connecter par l'ADSL même dans la zone colorée. En tout état de cause, rapprochez-vous de votre agence France Télécom pour plus d'informations.

Le drapeau tibétain flottait sur la Mairie...

Vous avez peut-être remarqué, début mars, un drapeau coloré au fronton de la mairie. Il s'agit du drapeau tibétain, accroché symboliquement pour rappeler le soulèvement des Tibétains en mars 1959 contre l'occupation chinoise. La municipalité de Loos-en-Gohelle a décidé de s'associer à cette opération, organisée par l'association Tibet 59/62, pour attirer l'attention sur la situation de ce pays.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Mars 2004

Du 15 au 27 mars

Bibliothèque – **Printemps des poètes : exposition Victor Hugo**

Dimanche 21 mars
Élections régionales

Lundi 22 mars
De 9 h à 12 h, salle Panckoucke – **Permanence du Centre des Impôts**
19 h, salle Duvauchelle – **Atelier Salsa***

Jeudi 25 mars
Don du sang

Dimanche 28 mars
Élections régionales

Mercredi 31 mars
18 h 30, salle d'Honneur de la Mairie – **Conseil Municipal**

Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.

Début Avril 2004

Samedi 3 avril
20 h 30, salle Duvauchelle – **Spectacle "La princesse aux toilettes"**
proposé par l'association Kabé-Bénin
11 h, foyer Omer Caron – **Inauguration du musée Alexandre Villedieu**

* Complet



Association Sur les Traces de la Grande Guerre Inauguration du musée le samedi 3 avril à 11 h

L'Association Sur les Traces de la Grande Guerre est née en 1992 de la volonté de quelques passionnés par la période 1914-1918. Présidée par Alfred Duparcq, son action s'inscrit, dans une démarche de transmission de la mémoire, mais aussi de sauvegarde et de conservation du patrimoine à travers le musée Alexandre Villedieu ouvert en 1996. Depuis, l'activité de l'association s'est structurée notamment avec l'agrandissement et l'aménagement du Musée Alexandre Villedieu au 1^{er} étage du Foyer Omer Caron, suite à la fermeture des souterrains pour cause de non conformité à l'accueil du public. En effet, les bénévoles de l'association, qui désirent créer un site de mémoire,

ont travaillé à une présentation muséographique, une rénovation et une restructuration du musée afin de mettre en valeur les objets, expliquer leur rôle, leur fonctionnement : "Derrière chaque objet, il y a un homme".

De nombreux travaux et l'acquisition de matériel d'exposition ont donc été réalisés, et depuis juin 2003, le musée permet d'accueillir le public dans de meilleures conditions et de valoriser pleinement les collections présentes.

C'est dans ce cadre que l'inauguration du musée Alexandre Villedieu aura lieu le **samedi 3 avril à 11 h au Foyer Omer Caron.**